



Glossaire de RESSOURCES

Réutilisation, réemploi, recyclage, économie circulaire, remanufacturing, upcycling... le monde de la récup' bouge et de nombreux néologismes font leur apparition pour nommer ces nouvelles configurations, organisations ou idées qui se mettent en place. Pour vous aider à y voir plus clair, RESSOURCES a sélectionné ci-dessous, sous forme de glossaire, les termes clés du secteur de la réutilisation.

Même si beaucoup sont connus et utilisés par les professionnels du secteur, nombreux sont encore les termes trop souvent mal compris ou mal utilisés par les médias ou le grand public. C'est donc à l'ensemble des acteurs de la récup' qu'est destiné ce document pour clarifier les idées de chacun et permettre l'usage d'un « vocabulaire commun » en phase avec les métiers, concepts et innovations du secteur.

En général...

ECONOMIE SOCIALE

L'économie sociale (ES) est une manière originale de penser et de pratiquer l'économie avec une finalité qui n'est pas le profit mais une plus-value sociétale. Elle place l'humain au centre, prône plus de participation des parties prenantes et de gestion démocratique dans l'organisation, de cohésion sociale, d'intérêt collectif et agit dans une logique de développement durable, de manière prospective et en réponse à des enjeux et besoins sociétaux.

ECONOMIE CIRCULAIRE:

L'économie circulaire est une expression générique désignant un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable. L'objectif est de produire des biens et services tout en limitant la consommation des matières premières, des sources d'énergies non renouvelables et la production de déchets ultimes.

L'économie circulaire s'inscrit dans un schéma de flux en circuits fermés et non plus linéaires (produire-consommer-jeter), fondé sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie.

L'économie circulaire fait référence notamment aux concepts suivants :

- le réemploi et la réutilisation ;
- le recyclage ;
- l'écologie industrielle ou symbiose industrielle qui permet aux déchets d'une entreprise d'être reconvertis en matières premières pour une autre ou la même ;
- l'écoconception qui consiste à mettre en place dès la conception du bien, une analyse de chaque étape de son cycle de vie afin de minimiser les impacts environnementaux et d'optimiser le réemploi et le recyclage.

CIRCUITS COURTS

On qualifie généralement de circuit court, le circuit de distribution dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.



ACHAT ECO-RESPONSABLE

Une politique d'achats éco-responsables consiste à intégrer l'environnement dans les décisions liées au processus d'achat, depuis la définition du marché jusqu'au choix des offres. La dimension environnement constitue l'un des aspects de la décision, avec les coûts, les délais, la qualité et la sécurité. Cette démarche vise à recourir à des approvisionnements (produits et prestations) plus respectueux de l'environnement. Elle va dans le sens d'une gestion responsable et citoyenne des achats.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Il s'agit d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Appliqué à l'économie, il intègre trois dimensions : économique (efficacité, rentabilité), sociale (responsabilité sociale) et environnementale (impact sur l'environnement).

CONSOMMATION DURABLE

La notion de « consommation durable » constitue une déclinaison du concept de développement durable adapté aux actes de consommation de la vie quotidienne. Elle inclut donc les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable. L'objectif est d'inciter les producteurs à proposer sur le marché de biens respectueux des milieux naturels et des droits économiques et sociaux de ceux qui participent à leur production.

CYCLE DE VIE DU PRODUIT

Depuis l'extraction des matériaux qui le constituent jusqu'à son traitement en fin de vie (valorisation ou mise en décharge), en passant par sa fabrication, un produit traverse de nombreuses étapes qui constituent son cycle de vie. Ce cycle de vie doit être considéré dans son ensemble car chaque étape peut être source d'impacts sur l'environnement.

Pour la collecte des biens...

COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective maintient séparé un flux de déchets en fonction de son type ou de sa nature afin d'en faciliter le traitement spécifique. Comme par exemple pour le papier, le verre, le textile...

COLLECTE PRÉSERVANTE

La collecte préservante maintient le potentiel de réutilisation des objets collectés.

COLLECTE ECREMANTE

La collecte écrémante identifie et reprend uniquement les objets destinés à la réutilisation. Il y a sélection de la 'crème' soit les biens réutilisables.

COLLECTE GLOBALE

La collecte globale ou non écrémante reprend tout type de biens, réutilisables ou non, sauf les produits dangereux ou contraints de suivre des filières de traitement spécifique régies par la loi (les pneus, amiante... par exemple).



BULLE A TEXTILES

Bulle, container ou guérite... les appellations sont multiples. Ces conteneurs sont placés dans l'espace public par des entreprises qui collectent des textiles usagés en bon état afin de leur donner une seconde vie. Il s'agit ici d'un mode d'organisation de la collecte en accès libre. En Wallonie, une convention est signée entre l'entreprise de collecte pour chaque conteneur placé tant sur les espaces publiques que les espaces privés. A Bruxelles, la collecte de textiles usagés fait ou non l'objet de dispositions dans le règlement communal imposant une autorisation communale préalable à toute collecte. Les règlements différant d'une commune à l'autre, aucune harmonisation du cadre légal sur l'ensemble du territoire régional n'existe à ce jour. RESSOURCES et Bruxelles Environnement travaillent à un projet d'arrêté régional et souhaitent concerter les communes à ce sujet. Afin de permettre aux citoyens d'identifier les bulles appartenant aux acteurs de l'économie sociale, ceux-ci se sont engagés à respecter la charte éthique du label Solid'R (voir définition ci-dessous).

Responsabilité Elargie des Producteurs (REP)

Principe selon lequel le producteur d'un produit est responsable de son produit tout au long de son cycle de vie et notamment de la gestion des déchets qui en résulteront. Aujourd'hui 9 flux font l'objet d'un suivi par les entreprises qui les produisent et qui assurent ainsi collectivement le financement, la collecte et le traitement de leurs flux de déchets : Emballages (Fost+ & Va-I-Pac), Piles & Batteries (Bebat/Recybat), DEEE (Recupel), Pneus (Recytyre), Véhicules Hors d'Usage (Febelauto), Huiles minérales (Valorlub), Huiles alimentaires (Valorfrit), Médicaments (Pharma.be) et les vieux papiers (Comeos).

Pour le traitement des biens...

DECHET :

Toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.

DECONSTRUCTION

La déconstruction ou le démontage sélectif d'un bâtiment est réalisé dans l'optique d'une récupération maximale, et avec un tri poussé pour valoriser l'ensemble des produits constituant le bâtiment. La déconstruction est l'antonyme de démolition globale.

REEMPLOI-REUTILISATION

La version en français de la Directive Cadre Déchet utilise le terme de "réemploi". La Wallonie l'a transposé sous le terme « *réutilisation* » et la Région de Bruxelles-Capitale sous le terme de « *réemploi* ». Deux termes cohabitent donc en Belgique francophone pour désigner « *toute opération par laquelle des produits sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.* » Comme le réemploi/réutilisation s'inscrit dans la prévention, on ne parle pas encore de déchet à ce stade, mais bien de produit. La réutilisation permet donc, en prolongeant la durée de vie d'un produit, de retarder son arrivée dans le dispositif de collecte et de traitement des déchets. On parle aussi de seconde main, récup', achat d'occasion, brocante, vintage...

Pour les déchets réutilisés, il existe dans les textes juridiques un autre terme: la préparation en vue de la réutilisation. « *Il s'agit de toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par laquelle des produits ou des composants de produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de prétraitement.* »



DEMANTELEMENT

Le démantèlement consiste à séparer les différents composants d'un objet en fin de vie afin de pouvoir en optimiser le recyclage.

RECONDITIONNEMENT :

Le reconditionnement consiste à entretenir, réparer, remettre à neuf et préparer à la réutilisation un bien pour en prolonger l'utilisation.

VALORISATION

La valorisation des déchets est un procédé par lequel on transforme un déchet matériel ou un produit inutile en un produit utile (réemploi/réutilisation) ou en un nouveau matériau (recyclage) ou encore en énergie (valorisation énergétique). Les membres de RESSOURCES cherchent à réaliser la meilleure valorisation possible dans le cadre de l'échelle de Lansink.

RECYCLAGE

Toute opération de valorisation par laquelle les déchets sont retraités en produits, matières ou substances aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

VALORISTE

A sein du réseau RESSOURCES, le *valoriste* désigne un professionnel de la réutilisation. En complément aux traitements classiques des déchets réalisés par le secteur privé et public, le valoriste veille à maximiser l'utilisation des ressources. Pour ce faire il est capable :

- d'extraire du flux des déchets les biens réutilisables pour lesquels il existe des filières de traitement et de commercialisation identifiées ;
- de veiller à ce que les déchets soient triés sur site de manière optimale en vue du recyclage.

Le valoriste a une connaissance générale des possibilités de modes de traitement des déchets par ordre de priorité (réutilisation, remanufacturing, recyclage, élimination) selon l'échelle de Lansink (norme européenne dans la gestion des déchets qui a pour objectif de donner priorité aux modes de transformation les plus respectueux de l'environnement) et ce , pour différents types de déchets comme le textile, mobilier, DEEE, matériaux de déconstruction, déchets verts, déchets dangereux, etc.

FILIERE

Chez RESSOURCES les professionnels de la réutilisation sont organisés en 8 filières/métiers : objets du quotidien, textile, DEEE, IT, matériaux de construction, déchets vert, vélo et déchet d'emballage. Les activités, les métiers, les techniques et savoir-faire, les contraintes ou encore les opportunités pour chacune de ses filières sont en effet chaque fois spécifiques.

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Les DEEE sont des déchets très variés et de composition complexe. Ils sont essentiellement composés de métaux ferreux et non ferreux, verres (hors tube cathodique), bois, béton, plastiques, composants spécifiques (piles et accumulateurs, tubes cathodiques, cartes électroniques, écrans à cristaux liquides, relais ou accumulateurs au mercure, câbles, cartouches et toners d'imprimante). Certains DEEE sont des déchets dangereux.



PARC A CONTENEUR – RECYPARC

Les parcs à conteneurs ou recyparc sont des sites aménagés, clôturés et surveillés, destinés à accueillir certaines catégories de déchets des particuliers et des professionnels. Dans certains cas, seuls les habitants de la commune ont accès au parc à conteneurs situé sur le territoire de celle-ci. L'objectif est d'enrayer les dépôts sauvages de déchets et favoriser le recyclage en opérant un tri à la source.

CENTRE DE TRI

Installation industrielle où les produits/emballages collectés sélectivement sont triés et préparés en vue de la réutilisation ou conditionnés en vue d'un recyclage ou autre traitement.

CENTRE DE REUTILISATION

Un centre de réutilisation est un atelier de réparation, revalorisation/reconditionnement d'électroménager ou de matériel informatique géré par une entreprise d'économie sociale. Il s'agit d'un service qui a pour objectif de prolonger la vie des DEEE et de proposer du matériel de type gros électroménager, petit électroménager ou matériel informatique de seconde main entièrement révisé par des professionnels du secteur. Les centres de réutilisation pour le gros électroménager travaillent selon les modalités du label electroREV afin de garantir à leurs clients une garantie de 1 an, un prix accessible à tous et l'assurance que l'appareil a entièrement été révisé. Certains centres de réutilisation proposent également un service réparation.

Les nouveaux termes...

REMANUFACTURING

Le remanufacturing est un processus semi-industriel qui récupère la valeur intrinsèque des produits en fin de vie sous forme de composants. Il s'agit de démonter, nettoyer, contrôler et réassembler des objets pour leur donner un usage qui peut être différent de l'usage d'origine. Les produits remanufacturés sont pensés pour être réalisés en série contrairement à l'upcycling qui met en place des produits/réalisations uniques.

UPCYCLING

L'upcycling est l'action de récupérer des matériaux ou des produits dont on a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure. On transforme « par le haut ». L'upcycling donne l'occasion de créer et recréer des objets uniques pour leur donner une deuxième vie, il s'agit d'une démarche à la fois esthétique et éthique, où la notion de création est fortement présente.

MATERIAUTHEQUE

Dans le secteur de la réutilisation, la matériauthèque est un lieu, virtuel ou non, qui rassemble des rebuts et chutes de matériaux remanufacturés issus de centres de réutilisation. Elle les valorise et les revend aux professionnels de la création, artisans et adeptes du DIY (voir définition ci-dessous). Les matériauthèques répondent à un triple objectif : réduire durablement les déchets, soutenir le secteur culturel et promouvoir la réutilisation. Un autre usage de ce terme est reconnu pour le secteur de la construction notamment.



REPAIR CAFE

Le Repair Café est un événement ponctuel qui a pour objectif de lutter contre le gaspillage et la production de déchets par la réparation des objets du quotidien. Le Repair Café comprend différents ateliers dont les plus fréquents sont les ateliers couture, électro, informatique et vélo, mais d'autres peuvent exister pour la réparation de bijoux, menuiserie, remoulage, etc. Le Repair Café repose entièrement sur le bénévolat et survit grâce à la contribution volontaire des visiteurs. Il remplit également une mission de partage et de transmission des savoirs qui vise à l'émancipation de chacun par l'apprentissage de l'utilisation adéquate et de la réparation d'objets du quotidien. Le Repair Café est basé sur la co-réparation, il n'y a pas de garantie de résultats et il ne s'agit pas d'un service d'expertise proposé au visiteur.

FABLAB

Un *fablab* (contraction de l'anglais *fabrication laboratory*, «laboratoire de fabrication») est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Sur base du concept de l'open source, le *fablab* s'adresse aux entrepreneurs, aux designers, aux artistes, aux bricoleurs, aux étudiants qui veulent passer rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage et de mise au point. Il constitue aussi un espace de création collaborative qui permet de fabriquer des objets uniques: objets décoratifs, pièces de remplacement, outils...

HUB CREATIF

Les Hubs créatifs sont des plates-formes d'organisation centrées sur la transformation de l'économie traditionnelle en économie créative à travers la mise en capacité des acteurs en favorisant l'innovation ouverte, l'hybridation transdisciplinaire et l'intelligence collaborative.

DIY - Do it yourself

DIY est une appellation, dont une traduction littérale en français serait « Faites-le vous-même », « Faites-le par vous-même ». Elle désigne à la fois certains mouvements citoyens qui s'opposent à la surconsommation et des activités visant à créer des objets de la vie courante, des objets technologiques ou des objets artistiques, généralement de façon artisanale.

DONNERIE

Le nom «donnerie» est un néologisme qui désigne un lieu, pas forcément physique, où des gens proposent des objets dont ils n'ont plus l'usage et qu'ils veulent donner. Chacun peut venir y déposer ce dont il n'a plus besoin et y prendre ce dont il a besoin. Dans ce cas-ci, ce sont des donneries réelles, organisées autour d'un lieu de dépôt, permanent ou éphémère. Dans le cadre des donneries virtuelles, les membres s'organisent autour d'un mode de communication. Celui qui veut donner avertit les abonnés de son don. La personne intéressée se manifeste et se déplace ensuite chez le donneur pour prendre possession du don.

GIVEBOX

Les GiveBoxes sont de grandes armoires dans lesquelles on peut déposer des objets de petite taille (encore fonctionnels et en bon état) dont on n'a plus besoin et prendre ce que l'on désire. A l'initiative de projets citoyens, elles offrent une solution alternative et complémentaire à la donnerie virtuelle dans la mesure où cette dernière a la capacité de centraliser les dons d'objets plus imposants. Les GiveBox se trouvent sur la voie publique ou dans des bâtiments collectifs.



GRATIFERIA

Une gratiféria est un marché gratuit ou un événement ponctuel non monétarisé, où on peut donner des objets, ou proposer des services gratuits, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement. Contrairement à celui du troc, le système de la gratiféria ne repose pas sur l'échange matériel : personne ne doit rien à personne; le don se fait sans contrepartie et chacun peut s'approprier tout ce qu'il souhaite sans même donner, dans la seule limite du raisonnable.

Les labels spécifiques au secteur...

ElectroREV

Le label electroREV assure la qualité des appareils électroménagers récupérés et revalorisés par les entreprises d'économie sociale. Le logo electroREV est apposé sur les électroménagers remis en vente qui répondent à des exigences de qualité strictes. Les centres de réutilisation electroREV s'engagent à respecter une série de principes opératoires et de techniques communs. Une garantie valable un an est donnée sur des appareils de type « gros électroménager » qui sont proposés à un tiers du prix d'un appareil équivalent neuf. Cette activité s'inscrit pleinement dans le développement durable : lutte contre l'obsolescence programmée et réduction des déchets, création d'emplois locaux et formation de stagiaires, service professionnel de réparation et mise à disposition d'électroménager à bas prix.



Rec'UP

Le label Rec'Up définit des critères d'organisation qui garantissent la qualité des produits et services proposés par les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri, la réutilisation, la valorisation et le recyclage de biens. Les entreprises labellisées Rec'Up s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, à la fois économique, environnementale et sociale.



Solid'R

Le Label Solid'R identifie les entreprises qui répondent aux critères de l'économie sociale, garantit la finalité sociale et la gestion éthique des dons qui leur sont faits. Les membres Solid'R s'engagent au respect de règles éthiques et à leur contrôle annuel indépendant par Forum ETHIBEL.



RESSOURCERIE®

Le concept de «RESSOURCERIE®» se définit comme une activité économique créatrice d'emplois et porteuse de valeur ajoutée, dont la priorité est la valorisation maximale de produits en fin de vie, notamment via la réutilisation. Elle le fait de façon intégrée - de la collecte à la vente de seconde main - par la mise en commun des compétences professionnelles de différents acteurs locaux de l'économie sociale. Ressourcerie® est une marque collective détenue par RESSOURCES asbl. Il s'agit d'un concept qui se traduit par une série de conditions qui en définissent l'usage.

Sources :

- Wallonie.be
- Bruxellesenvironnement.be
- Ademe.be
- Ecoconso.be